



Frais compte joint après décès

Par **zloty**, le **13/09/2015** à **18:14**

Bonjour, rnrnMa mère est décédée en Mars dernier. L'établissement de la consistance successorale va commencer. Ma mère m'avait attribué 2900 € pour m'occuper de son chien avant de décéder. rnJ'ai un compte joint Mr OU Mme avec Maman. Ce compte était approvisionné par elle. Il n'a pas été bloqué après son décès. Je l'ai utilisé pour payer des frais vétérinaires de son chien mort quelques mois après son décès. rnLe chien étant décédé, je vais rendre ces 2900 € à la succession rnPuis-je considérer que ces frais vétérinaire ont été fait sur ma part de succession (moitié d'un compte joint me revenant) et en demander la déduction de ces frais sur ce que je vais rendre ?. rnMerci de votre avis.